

Concours – « Histoires d’anniversaire »

REGLEMENT

ARTICLE 1 : SOCIETE ORGANISATRICE

FLEURUS EDITIONS, société anonyme au capital de 2 602 896 €, inscrite au RCS de Paris sous le n° 393 309 752, dont le siège social est 57 rue Gaston Tessier - CS 50061 - 75166 PARIS Cedex 19 (France), (ci-après « FLEURUS EDITIONS ») organise un concours de dessin intitulé « Histoires d’anniversaire » (ci-après le « Concours »).

ARTICLE 2 : PARTICIPATION

La participation au Concours est ouverte à toute personne mineure âgée de 3 à 12 ans située en France Métropolitaine (Corse incluse), en Belgique, en Suisse et est limitée à une seule participation par personne (même nom, même prénom, même adresse postale, même adresse e-mail).

Toute participation au Concours est soumise à l’autorisation d’un parent ou du tuteur légal.

Sont exclues les personnes ayant participé à l’élaboration directe ou indirecte du Concours, de même que les membres de leur famille.

La participation au Concours implique l’acceptation entière et sans réserve du présent règlement. La participation de tout résident hors France Métropolitaine (Corse incluse), Belgique, Suisse ne pourra être prise en compte.

Toutes les éventuelles difficultés pratiques d’interprétation ou d’application seront tranchées par FLEURUS EDITIONS.

Les participations incomplètes ou inexactes, non conformes au règlement ou reçues après la date limite de participation ne seront pas prises en considération.

En dehors des demandes de règlement, il ne sera répondu à aucune demande écrite ou téléphonique concernant le fonctionnement du Concours.

ARTICLE 3 : ACCES ET DUREE

L’inscription au Concours est ouverte du 6 mars 2019 au 30 avril 2019 inclus. Ce Concours est gratuit et sans obligation d’achat.

Le Concours est annoncé via les supports suivants :

- PLV de sol consacrée au Concours située en librairies, en hypermarchés, en grandes surfaces culturelles ;
- Site internet de FLEURUS EDITIONS accessible à l’adresse suivante www.fleuruseditions.com;
- Réseaux sociaux de type Facebook et Instagram (compte de FLEURUS EDITIONS).

FLEURUS EDITIONS se réserve le droit de reporter, de modifier, d’annuler ou de renouveler le Concours et les dotations mises en jeu si les circonstances l’exigent. En tout état de cause, sa responsabilité ne saurait être engagée à ce titre.

ARTICLE 4 : MODALITES DE PARTICIPATION

Pour participer au Concours une inscription est obligatoire.

Le Concours est gratuit et sans obligation d’achat.

Pour participer, le participant doit :

- réaliser un dessin sur le thème d’une fête d’anniversaire composé des éléments suivants :
 - Un gâteau d’anniversaire sur lequel figure des bougies et des éléments décoratifs ;
 - Des personnes et au choix du participant éventuellement des personnages imaginaires ;

- Un décor ;
 - Tout élément imaginaire et/ou réel au choix du participant.
- se rendre sur le site internet de FLEURUS EDITIONS accessible à l'adresse suivante www.fleuruseditions.com;
 - cliquer sur l'onglet « Jeunesse » ;
 - cliquer sur le bandeau consacré au Concours ;
 - remplir le formulaire d'inscription en saisissant tous les champs (nom, prénom, adresse postale et adresse e-mail) ;
 - cocher la case « J'ai l'accord de mes parents ou de mon représentant légal pour participer au concours » ;
 - cocher la case « J'accepte le règlement du concours » ;
 - cliquer sur l'icône permettant de charger le fichier numérique au format PDF du dessin puis sur l'icône « parcourir » pour charger ledit fichier ;
 - cliquer sur « valider ».

Les participants pourront également envoyer leur dessin à FLEURUS EDITIONS par voie postale, en indiquant leur nom, prénom, adresse mail et adresse postale, à l'adresse suivante : FLEURUS EDITIONS – Histoires d'anniversaire - 57 rue Gaston Tessier - CS 50061 - 75166 PARIS Cedex 19, étant entendu que seule la participation au Concours par voie électronique telle que décrite ci-dessus sera prise en compte par FLEURUS EDITIONS.

Une seule inscription au Concours par personne est prise en compte (même nom, même prénom, même adresse postale, même adresse électronique).

ARTICLE 5 : DESIGNATION DES GAGNANTS

5.1. Parmi l'ensemble des participations valides, conformes au présent règlement (coordonnées complètes, dessin réalisé selon les critères figurant à l'article 4) et reçues avant la date limite de clôture du Concours (la date de validation de la participation faisant foi) telle que visée à l'article 3, un jury composé de 5 (cinq) personnes faisant partie des équipes éditoriales et des équipes marketing de FLEURUS EDITIONS se réunira le 15 mai 2019 au plus tard pour sélectionner 6 (six) gagnants selon les critères suivants :

- intégration des éléments figurant à l'article 4 ;
- créativité ;
- originalité ;
- cohérence avec le thème.

FLEURUS EDITIONS pourra à sa discrétion modifier le nombre de personne dans le jury soit en ajouter, soit en retirer, ce que les participants reconnaissent expressément.

5.2 Les gagnants seront avisés personnellement par e-mail à l'adresse fournie lors de la participation dans le mois suivant les délibérations du jury.

Aucun message ne sera adressé aux perdants.

ARTICLE 6 : DOTATIONS

1^{er} Prix :

- 1 (un) séjour de 2 (deux) jours/ 1 (une) nuit pour deux adultes et deux enfants de moins de 12 ans dans l'un des deux hôtels « VIENNA HOUSE DREAM CASTLE » et « VIENNA HOUSE LARGIC CIRCUS » situés à proximité du Parc de Disneyland Paris et exploités par la société VIENNA INTERNATIONAL HOTEL MANAGEMENT en chambre « familiale ».

Le séjour est valable 1 an à compter de la réservation. Le gagnant choisira la date du séjour et l'hôtel en fonction des disponibilités et hors vacances scolaires.

Le petit-déjeuner pour les deux adultes et les deux enfants de moins de 12 ans et la taxe de séjour sont compris dans le prix.

Ne sont pas compris dans le prix, les frais de transport du domicile jusqu'à l'hôtel, les dépenses personnelles, les frais de restauration (hors petit-déjeuner), les options et activités payantes de l'hôtel choisi ainsi que toute dépense occasionnée par le séjour. L'ensemble de ces frais sont à la charge du gagnant.

La valeur du séjour est de 179€ TTC environ.

- Des chèques cadeaux Kadéos « infini » d'une valeur totale de 500 €TTC valable jusqu'au 31 décembre 2019.

2^{ème} Prix : 6 (six) ouvrages publiés par FLEURUS EDITIONS au choix du gagnant parmi les ouvrages listés en annexe (sous réserve de leur disponibilité dans les stocks de FLEURUS EDITIONS) d'une valeur globale maximale de 83,40 € TTC.

3^{ème} Prix : 5 (cinq) ouvrages publiés par FLEURUS EDITIONS au choix du gagnant parmi les ouvrages listés en annexe (sous réserve de leur disponibilité dans les stocks de FLEURUS EDITIONS) d'une valeur globale maximale de 69,50 € TTC.

4^{ème} Prix et 5^{ème} Prix: 13 (treize) boîtes de 750 grammes de bonbons « Dragolo » de la marque Haribo d'une valeur totale de 62,27 €TTC.

6^{ème} Prix : 4 (quatre) ouvrages publiés par FLEURUS EDITIONS au choix du gagnant parmi les ouvrages listés en annexe (sous réserve de leur disponibilité dans les stocks de FLEURUS EDITIONS) d'une valeur globale maximale de 55,60 € TTC.

Les prix ne peuvent être échangés contre d'autres prix, ni contre des espèces, ni contre tout ou autre bien ou service, à la demande des participants.

Les prix offerts aux gagnants sont nominatifs et ne peuvent être attribués à une autre personne.

ARTICLE 8 : MODALITES DE MISE EN POSSESSION DES PRIX

8.1.

1^{er} Prix : FLEURUS EDITIONS fournira à la société VIENNA INTERNATIONAL HOTEL MANAGEMENT les coordonnées du gagnant qu'elle contactera pour l'organisation du séjour.

Les chèques Kadéos « infini » seront adressés au gagnant par FLEURUS EDITIONS, à ses frais, par voie postale en recommandé AR à l'adresse indiquée lors de sa participation au Concours et où il fait élection de domicile. La remise desdits chèques aura lieu dans un délai de 2 mois à compter de la notification au gagnant.

2^{ème} Prix, 3^{ème} Prix, 6^{ème} Prix : FLEURUS EDITIONS se mettra en relation avec les gagnants par mail à l'adresse indiquée lors de la participation au Concours afin que ces derniers lui communiquent la liste des ouvrages sélectionnés.

Les ouvrages sélectionnés seront envoyés aux gagnants par FLEURUS EDITIONS, à ses frais, par voie postale à l'adresse indiquée lors de la participation au Concours et où ils font élection de domicile. La remise desdits ouvrages aura lieu dans un délai de 2 mois à compter de la notification aux gagnants.

4^{ème} et 5^{ème} Prix : les 13 (treize) boîtes de 750 grammes de bonbons « Dragolo » de la marque Haribo seront adressées aux gagnants par FLEURUS EDITIONS, à ses frais, par voie postale à l'adresse indiquée lors de la participation au Concours et où ils font élection de domicile. La remise desdites boîtes aura lieu dans un délai de 2 mois à compter de la notification aux gagnants.

8.2.

1^{er} Prix :

La participation au Concours implique impérativement la disponibilité du gagnant pour la période de validité du 1^{er} Prix.

En cas d'indisponibilité du gagnant (ou de la gagnante) pour ladite période, la responsabilité de FLEURUS EDITIONS ne saurait être engagée et aucune compensation d'aucune sorte ne sera offerte.

FLEURUS EDITIONS ne saurait encourir une quelconque responsabilité en cas d'incident/accident survenu à l'occasion du séjour faisant l'objet du 1^{er} Prix.

Du 2^{ème} au 6^{ème} Prix :

FLEURUS EDITIONS décline toute responsabilité quant à la qualité et l'état des prix à la livraison. En cas de retour des prix à FLEURUS EDITIONS, les gagnants perdent le bénéfice de leur lot.

ARTICLE 9 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

Du seul fait de leur participation au Concours, les gagnants autorisent FLEURUS EDITIONS à reproduire, le cas échéant, leur dessin sur le site internet www.fleuruseditions.com.

ARTICLE 10 : RESPONSABILITE

10.1. FLEURUS EDITIONS est déchargée de toute responsabilité en cas de problèmes d'acheminement ou de perte de courrier postal, de dysfonctionnement du réseau « Internet » empêchant le bon déroulement du Concours, notamment dû à des actes de malveillances externes.

10.2. FLEURUS EDITIONS se réserve le droit si les circonstances l'exigent, d'écourter, de prolonger de modifier, d'interrompre, de différer ou d'annuler le Concours sans que sa responsabilité ne soit engagée.

10.3. La participation au Concours implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption, et plus généralement, les risques inhérents à toute connexion et transmission sur Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau.

En conséquence, FLEURUS EDITIONS ne saurait en aucune circonstance être tenue responsable, sans que cette liste soit limitative :

- de la transmission et/ou de la réception de toute donnée et/ou information sur Internet,
- de tout dysfonctionnement du réseau Internet empêchant le bon déroulement/fonctionnement du Concours, notamment dû à des actes de malveillances externes,
- de défaillance de tout matériel de réception ou des lignes de communication,
- de perte de tout courrier papier ou électronique et, plus généralement, de perte de toute donnée,
- des problèmes d'acheminement,
- des conséquences de tout virus, bogue informatique, anomalie, défaillance technique,
- de tout dommage causé à l'ordinateur d'un participant,
- de toute défaillance technique, matérielle et logicielle de quelque nature, ayant empêché ou limité la possibilité de participer au Concours ou ayant endommagé le système d'un participant.

FLEURUS EDITIONS ne peut être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect issu d'une interruption, d'un dysfonctionnement quel qu'il soit, d'une suspension ou de la fin du Concours, et ce pour quelque raison que ce soit, ou encore de tout dommage direct ou indirect qui résulterait, d'une façon quelconque, d'une connexion au site. Il appartient à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte. La connexion de toute personne au site et la participation au Concours se fait sous l'entière responsabilité des participants.

ARTICLE 11 : REMBOURSEMENT

Les frais inévitables engagés pour la participation au Concours ne seront pas remboursés par FLEURUS EDITIONS (par exemple : frais d'envoi par voie postale, frais de connexion à internet, etc.).

ARTICLE 12 : DONNEES PERSONNELLES

12.1. Dans quel cadre et pour quelles raisons les données personnelles des participants sont traitées ?

Les données personnelles sont toutes les informations qui permettent d'identifier toute personne physique, directement ou indirectement. Pour participer au Concours les participants devront fournir leurs données personnelles figurant sur le formulaire envoyé à FLEURUS EDITIONS.

La collecte et le traitement des données personnelles ont pour finalité de :

- prendre en compte la participation au Concours ;
- annoncer le résultat du Concours ;
- faire parvenir aux gagnants du Concours les prix gagnés ;
- répondre aux demandes des participants.

12.2. Qui peut utiliser les données personnelles des participants ?

Les données personnelles des participants sont recueillies lors de leur participation au Concours. Celles-ci sont destinées à FLEURUS EDITIONS en tant que responsable de traitement, et peuvent être communiquées à des tiers sous certaines conditions.

Les données personnelles pourront être transmises à toute société tierce que FLEURUS EDITIONS a désigné comme sous-traitant ou partenaire pour mettre en œuvre pour son compte l'une quelconque des prestations nécessaires au bon déroulement et à l'organisation du Concours.

Des tiers pourront utiliser les données personnelles des gagnants seulement si les participants l'acceptent.

Dans certains cas prévus par la loi, les données personnelles des participants pourront être transmises à des tiers habilités légalement à y accéder sur requête spécifique : autorité judiciaire, autorité administrative, fournisseur d'accès à Internet des participants, ou un tiers émettant un cookie enregistré dans le terminal des participants (une régie publicitaire externe, un autre éditeur, etc.).

FLEURUS EDITIONS pourra être amenée à communiquer les données personnelles des participants à des tiers si une telle mesure est nécessaire pour protéger et/ou défendre ses droits en tant que responsable de traitement, pour faire respecter les présentes dispositions, ou pour protéger les droits et/ou intérêts des participants ou ceux du public, à condition que cette transmission soit autorisée par la loi.

Dans l'éventualité où tout ou partie de FLEURUS EDITIONS, en tant que société, serait vendue à un tiers, FLEURUS EDITIONS se réserve le droit de transférer les informations des participants en tant qu'actif vendu ou cédé.

12.3. Comment les participants peuvent-ils accéder à leurs données personnelles, les modifier et/ou les supprimer ?

Conformément à la Réglementation en matière de protection des données, et dans les limites posées notamment par les articles 12 à 22 du RGPD :

- les participants ont le droit de demander à FLEURUS EDITIONS l'accès à leurs données à caractère personnel, ainsi que la rectification ou l'effacement de celles-ci;
- les participants disposent également du droit de s'opposer au traitement de leurs données personnelles, d'en demander la limitation, et du droit à la portabilité des données à caractère personnel fournies.

Enfin, les participants disposent, en tout état de cause, du droit de définir des directives générales ou spécifiques relatives au sort de leurs données à caractère personnel après leur mort.

Les participants peuvent exercer leurs droits en écrivant à FLEURUS EDITIONS à l'adresse suivante : FLEURUS EDITIONS - 57 rue Gaston Tessier - CS 50061 - 75166 Paris Cedex 19.

Le retrait du consentement ne compromet pas la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant ce retrait.

De manière à éviter tout accès, toute modification ou toute suppression non autorisée ou éviter toute usurpation d'identité, les participants devront dans la mesure du possible associer à leur demande une preuve de leur identité. En cas de doute sur leur identité, FLEURUS EDITIONS demandera de lui adresser – en complément – la copie d'une pièce d'identité.

Toute demande abusive, manifestement infondée ou excessive pourra être rejetée.

La demande devra préciser également l'adresse à laquelle devra parvenir la réponse, à défaut celle-ci sera envoyée à toute adresse connue par FLEURUS EDITIONS, le cas échéant. Une réponse sera alors adressée dans un délai de 1 mois suivant la réception de la demande. Ce délai pourra être prolongé de 2 mois, compte tenu de la complexité et du nombre de demandes.

Les partenaires de FLEURUS EDITIONS sont responsables de l'usage qu'ils font des données personnelles et de la prise en compte des droits des participants.

En cas de suppression des données personnelles des participants, les participants reconnaissent l'impossibilité pour les participants de participer au Concours ou de recevoir les éventuels prix.

12.4. Combien de temps les données personnelles des participants sont-elles traitées par FLEURUS EDITIONS ?

Les données personnelles des participants sont stockées par FLEURUS EDITIONS et/ou tout prestataire pour la stricte exécution du Concours, et sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles elles sont collectées, en conformité avec la réglementation en vigueur.

12.5. Où sont stockées et traitées les données personnelles des participants ?

Les données personnelles des participants sont traitées par FLEURUS EDITIONS ou ses prestataires sur le territoire de l'Union européenne et ne sont, dans la mesure du possible, pas transférées vers des pays tiers.

12.6. Qui contacter concernant les données ?

Pour toutes questions liées aux données personnelles des participants, les participants peuvent contacter le Délégué à la Protection des Données qui est habilitée à connaître de l'ensemble des problématiques relatives à la protection des données à caractère personnel. Les participants peuvent le contacter aux coordonnées suivantes : mp-dpo@media-participations.com.

A défaut de réponse satisfaisante à la demande des participants, les participants peuvent porter réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, qui est l'autorité de régulation chargée de faire respecter la Réglementation sur la protection des données à caractère personnel en France, directement sur le site internet <https://www.cnil.fr/fr/agir> ou par courrier à l'adresse suivante : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, 3 Place de Fontenoy - TSA 80715, 75334 PARIS CEDEX 07.

ARTICLE 13 : COPIE DU PRESENT REGLEMENT

Il est rappelé que le simple fait de participer implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Une copie écrite du règlement est adressée à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande. Cette demande doit être adressée, par courrier uniquement, à l'adresse suivante : FLEURUS EDITIONS – « Histoires d'anniversaire » – 57 rue Gaston Tessier - CS 50061 - 75166 Paris Cedex 19.

Il ne sera répondu à aucune autre demande orale concernant le Concours.

ARTICLE 14 : LITIGES

Le présent règlement est soumis à la loi française.

Tout litige né à l'occasion du Concours sera soumis aux tribunaux compétents.

Annexe

Liste des ouvrages publiés par FLEURUS EDITIONS constituant les dotations des 2^{ème}, 3^{ème} et 6^{ème} Prix du Concours

Collection « La belle histoire » :

- « La belle histoire de mes 1 an »,
- « La belle histoire de mes 2 ans »,
- « la belle histoire de mes 3 ans »,
- « La belle histoire de mes 4 ans »,
- « La belle histoire de mes 5 ans »,
- « La belle histoire de mes 6 ans ».

Prix unitaire : 7,95 €TTC

Collection « Histoires du soir » :

- « Les merveilleuses histoires du soir »
- « Les plus jolies histoires d'animaux pour les petits »
- « Les merveilleuses histoires de Noël »
- « Les plus belles histoires du soir à lire avec papa et maman »
- « Les plus belles histoires du soir pour les petits garçons »
- « Les merveilleux contes pour les enfants »
- « Les plus folles histoires du soir »

Prix unitaire : 9,95 €TTC

Collection « Contes de mon enfance »

- « Jolis contes d'Andersen »
- « Jolis contes de princesses »
- « Jolis contes de Perrault »
- « Jolis contes de Grimm »
- « Jolis contes d'ogres et de petits enfants à déguster »
- « Jolis contes du monde entier »
- « Jolis contes de loups et de petits enfants à croquer »
- « Jolis contes pour les petits »

Prix unitaire : 13,90 €TTC